

Promouvoir la bientraitance et lutter contre la maltraitance

« La bientraitance, c'est avant tout un état d'esprit, une posture qui consiste à mettre l'autre au centre de nos préoccupations. »

Jean-Pierre AIRAUDI

OBJECTIF DE L'ATELIER (Pédagogique):

- ∞ Définir l'éthique et la bientraitance et les situer dans le référentiel HAS
- ∞ Savoir identifier les points de vigilance : Amener les participants à identifier collectivement les situations ou pratiques pouvant être perçues comme maltraitantes dans les accompagnements professionnels.
- ∞ Apprendre à prévenir les pratiques maltraitantes : Sensibiliser les participants aux stratégies de prévention afin de garantir un accompagnement respectueux et adapté, évitant toute forme de maltraitance.
- ∞ Intégrer la bientraitance dans la pratique professionnelle : Développer chez les participants une approche réflexive sur leurs pratiques quotidiennes, en mettant en avant la bientraitance comme un principe naturel et intégré dans l'accompagnement des personnes.
- ∞ Co-construire des solutions collectives : Encourager le travail collaboratif en vue d'élaborer des actions concrètes favorisant la bientraitance dans les structures ou environnements d'accompagnement.

Les participants disposeront d'outils leur permettant d'identifier les diverses formes de maltraitance et d'une réflexion approfondie sur le concept de bientraitance. Ils seront ainsi préparés à jouer un rôle clé au sein de leur service, en garantissant le respect des droits des usagers et en signalant toute situation de maltraitance éventuelle.

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

A l'issue de l'atelier, les stagiaires doivent être capables de :

- ∞ Identifier des situations de maltraitance ;
- ∞ Mettre en place une stratégie de prévention afin de garantir un accompagnement respectueux et adapté, évitant toute forme de maltraitance ;
- ∞ Intégrer la bientraitance dans la pratique professionnelle
- ∞ Mettre en place des actions concrètes favorisant la bientraitance dans leur structure ou environnement d'accompagnement.

PROGRAMME :

Jour 1 :	Après-midi : 13h30-17 :00 (3h30)
Matin 9h00-12h30 (3h30)	Module 2 : S'inscrire dans la réflexivité au sein de son organisation pour développer une culture de la bientraitance
Module 1 : Aspects réglementaires et théoriques	
<ul style="list-style-type: none">• Les textes, Le référentiel HAS• La bientraitance• L'éthique• La vulnérabilité• Identification des actes de maltraitance	<ul style="list-style-type: none">• Rappel des notions théoriques de la matinée• Analyse de situations rencontrées dans son quotidien en se plaçant du point de vue du professionnel, de la personne accueillie• Elaboration d'une charte de bientraitance qui intègre des principes éthiques pour offrir une approche plus complète

L'animatrice :

Sandrine Rigaut diplômée d'un CAFERUIS et d'un master 2 management des établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux. Mémoire de master 2 en éthique et inscrite en DU éthique de la santé.

Forte de 22 années d'expérience dans le secteur sanitaire, médico-social et social, je suis déterminée à mettre mon expertise au service de ces champs d'intervention. Mon ambition est de donner du sens profond au travail des professionnels, de soutenir les organisations face aux défis et situations complexes dans l'intérêt constant des personnes accueillies.

PRÉREQUIS : Aucun

PUBLIC VISÉ : Tout personnel impliqué dans la relation d'aide en ESSMS, en établissement sanitaire

GROUPE : de 3 à 8 personnes maximum

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES : Etude de situations vécues par les participants

Travail sur situations concrètes rencontrées dans les établissements médico-sociaux pour favoriser l'intégration de la réflexivité dans sa pratique

Apports théoriques et bibliographiques enrichissants la réflexion

Exemple de chartes de bientraitance

Elaboration par les professionnels d'une charte d'accompagnement des personnes accueillies

DISPOSITIFS D'ÉVALUATION :

Feed-back des participants « à chaud »

Enquête de satisfaction

SUPPORT DE COURS :

Power-point

Travail sur des cas concrets remis par l'animatrice

TARIF : 960 € / journée de formation
Prix nets de taxes. Exonération de TVA en application de l'article 261-4-4-a du CGI

DURÉE : 1 journées de 7 heures. La formation peut être décomposée en deux demi-journées par nécessité de continuité de service.

Lieu de l'atelier : Sur site

Dates des sessions : Nous contacter

Modalités d'inscription et contact :
srigaut@consulthorizons.fr

Modalités d'accès à la formation :
aux personnes en situation de handicap :
Nous contacter.

